

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 26 septembre 2024

L'an 2024 et le 26 septembre à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 19 septembre 2024.

Date de la convocation : 19 septembre 2024

Date d'affichage : 19 septembre 2024

Délibération N° 26-09-2024 / N°162

Etaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Pascal Coin, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, , Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 9

Membres ayant donné procuration : 17

Membres votants : 92

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Guy Vasseur, Luc Delaporte, Pierre Barrois, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert.

Absents suppléés : Marie-Angèle Lefetz suppléée par Bertrand Jennequin, Béatrice Dausse suppléée par André Horon, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Pierre Marocchini suppléé par Jonathan Rogez, Ludovic Degouve suppléé par Dominique Delbée, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Murielle Roussel suppléée par Régis Taffin, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne.

Absents excusés : Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Lionel Cayet, Eric Poulain, Gérard Nicolle, Frédéric Plaquet, Etienne Duchateau.

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tétu, Pascal Mestan ayant donné procuration à Sabine Surelle, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Patrick Nepveu ayant donné procuration à Serge Leu, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Jean Bridel ayant donné procuration à Michel Seroux, Olivier Gallet ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Stéphane Gomès ayant donné procuration à Julien Bellengier, Anne-Sophie Larivière ayant donné procuration Damien Bricout, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Edouard Hauteceur ayant donné procuration à Sylviane Evain, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, David Duchateau ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Xavier Normand ayant donné procuration à Nicolas Capron, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas.

Secrétaire de séance : Philippe Lefebvre

Titre de la délibération : Signature de la convention de partenariat lecture publique avec le Département du Pas de Calais.

Le Département du Pas de Calais est engagé depuis longtemps auprès des collectivités pour aider et accompagner les projets de développement de la lecture publique sur les territoires.

La communauté de Communes des Campagnes de l'Artois a la chance de faire partie des partenaires du Département et bénéficie régulièrement du soutien de la médiathèque Départementale tant sur le plan financier que technique.

Les modalités de ce partenariat sont définies tous les 4 ans par le Plan lecture qui répertorie les différentes actions à réaliser et leurs méthodes de mise en œuvre pour développer la lecture publique dans le département suivant 3 grandes orientations

- 1/ Poursuivre la mise en réseau des bibliothèques,
- 2/ Développer les compétences,
- 3/ promouvoir l'inclusion.

Le département a adopté le nouveau plan lecture 2025-2028 et propose aux collectivités de signer une convention de partenariat pour avoir accès aux services de la médiathèque départementale.

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois est invitée à signer cette convention en tant que territoire gérant une médiathèque intercommunale pour continuer à bénéficier de ce partenariat.

Le Président rappelle que la lecture publique et l'accès aux médiathèques pour tous est un enjeu important pour la Communauté de Communes. Des projets sont menés régulièrement sur le territoire entre les différents acteurs de la lecture publique et les élus se sont engagés sur la mise en place d'un réseau de lecture publique sur les Campagnes de l'Artois ainsi qu'un

développement autour du schéma intercommunal de développement de la lecture publique validé en Juin 2024.

Le Président rappelle les engagements de la communauté de Communes dans le domaine du développement de la lecture publique, expose les éléments du plan lecture du Département du Pas de Calais ainsi que la convention de partenariat.

Suite à l'avis favorable du Bureau du 18 septembre 2024, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- de signer la convention de partenariat avec le Département pour pouvoir continuer à bénéficier du soutien du Département.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 04/10/2024 et publication ou notification du 04/10/2024

